

DEPARTEMENT ORTHOPHONIE
FACULTE DE MEDECINE
Pôle Formation
59045 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 62 76 18
departement-orthophonie@univ-lille.fr



ANNEXES

DU MÉMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

TOUHAMI Nassima

**État des lieux de la prise en charge orthophonique
en langage oral des enfants allophones**

MÉMOIRE dirigé par
Perrine GENTILLEAU-LAMBIN, Orthophoniste et enseignante, Université de Lille

Lille – 2023

Liste des annexes

Annexe 1 : Le rôle de l'orthophoniste

Annexe 2 : Retards de parole et de langage

Annexe 3: Lettre d'informations aux orthophonistes

Annexe 4: Formulaire de consentement

Annexe 5 : Guide des entretiens semi-directifs

Annexe 6: Tableau de présentation des participantes aux entretiens semi-directifs.

Annexe 7 : Questionnaire aux orthophonistes

Annexe 8 : Paroles d'orthophonistes

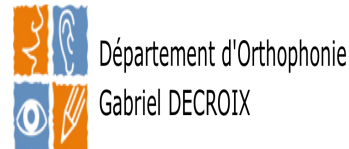
Annexe 1 : Place de l'orthophoniste dans la prise en charge du langage oral

L'évaluation et la prise en charge du langage oral tient une place importante dans la profession d'orthophoniste. Le bilan de langage oral vise plusieurs buts. L'objectif principal est de mettre en évidence la présence ou l'absence de troubles (Schaelstraete, 2011). L'orthophoniste doit adopter à la fois un rôle d'observateur clinique en évaluant l'enfant pour permettre un diagnostic, et mettre en place un projet thérapeutique. Cependant, le professionnel tient également un rôle d'informateur pour l'enfant, sa famille et les professionnels qui l'entourent (Coquet, 2004).

Annexe 2 : les retards de parole et de langage

Le retard de parole ou de langage, correspond à une perturbation naturelle au cours du développement du langage de l'enfant (Dahmoune-Le Jeannic, 2016). Le retard peut concerner des difficultés dans la production de la parole (phonèmes déformés, substitués ou absents...), nous évoquerons ici la notion de retard de parole. Par ailleurs, le retard peut se situer au niveau de l'organisation de la phrase avec un lexique pauvre, une syntaxe rudimentaire, un style télégraphique ou une absence de pronoms personnels. Nous parlerons dans ce cas de retard de langage. Il est important de préciser que contrairement au trouble spécifique, le retard de parole ou de langage n'est pas durable.

Annexe 3 : Lettre d'informations aux orthophonistes



Mémoire d'orthophonie, Université de Lille Lettre d'informations

Lille, le 3 décembre 2022,

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à une étude qualitative. Afin d'y contribuer, il est important et nécessaire de lire ce formulaire qui décrit l'objectif et les modalités pratiques de cette recherche. Vous avez le droit de poser à tout moment des questions en rapport avec cette étude, pour cela vous pouvez me contacter à cette adresse : nassima.touhami.etu@univ-lille.fr

Dans le cadre de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, je réalise un mémoire, encadré par Mme Perrine GENTILLEAU-LAMBIN, orthophoniste et enseignante à l'Université de Lille.

L'objectif de ce mémoire est d'établir un **État des lieux de la pratique orthophonique en langage oral chez les enfants allophones**. Une partie du recueil de ces informations se fera par le biais d'un questionnaire en ligne, une autre partie se fera au moyen d'entretiens semi-directifs. La méthode d'entretien semi-directif est une méthode qualitative qui s'appuie sur les récits et les expériences subjectives de la personne interviewée pour tenter de répondre à une problématique et/ou des hypothèses. Cet entretien sera enregistré à l'aide d'un dictaphone pour permettre l'analyse fidèle et systématique des réponses des participants. L'entretien durera environ une trentaine de minutes et pourra être réalisé à l'endroit qui vous conviendra (lieu de travail, endroit neutre...). La période de recrutement des sujets se fera de janvier 2023 à février 2023.

Si vous souhaitez participer à notre récolte de données, un rendez-vous sera organisé avec moi, afin que je puisse répondre à vos questions, recueillir votre consentement au moyen d'un formulaire et réaliser l'entretien.

Vous êtes totalement libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude sans avoir à vous justifier. Vous disposez du temps que vous estimez nécessaire pour prendre votre décision.

En cas d'acceptation, vous pourrez à tout moment revenir sur votre décision, sans nous en préciser la raison, par simple mail, et ceci même après avoir signé le formulaire de consentement.

Votre participation implique la réalisation d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de l'accomplissement de mon travail. Ces données demeureront strictement confidentielles et ne seront consultables que par ma directrice de mémoire et moi-même. Sa base légale est votre consentement à participer au présent projet, et son responsable est l'Université de Lille.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) n°2016/679, vous pouvez, à tout moment, demander l'accès aux données personnelles vous concernant et obtenir leur rectification, mais encore leur effacement définitif, en vous adressant à la Responsable scientifique et/ou à la Chargée de la mise en œuvre.

Le traitement de données personnelles réalisé dans le cadre de cette étude sera soumis à un contrôle de conformité auprès du Délégué à la protection des données de l'Université de Lille.

Nassima TOUHAMI
nassima.touhami.etu@univ-lille.fr

Annexe 4 : Formulaire de consentement

Mémoire d'orthophonie, Université de Lille.

Autorisation pour la réalisation et l'utilisation d'un enregistrement audio

Je soussigné(e)..... demeurant à :
.....
téléphone : adresse e-
mail :

ai reçu une lettre m'informant des objectifs du mémoire de Nassima TOUHAMI, étudiante au Département d'Orthophonie de l'Université de Lille. J'ai obtenu des réponses à toutes les questions que j'ai posées et j'ai disposé d'un temps de réflexion suffisant pour prendre ma décision.

Réalisation de l'enregistrement :

J'accepte de participer à un enregistrement audio : oui non

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, j'ai le droit de demander que l'enregistrement me soit transmis et je peux demander l'effacement de l'enregistrement ou d'une partie de l'enregistrement, sans justification et sans conséquence, en écrivant à Nassima TOUHAMI (nassima.touhami.etu@univ-lille.fr) ou en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Lille (dpo@univ-lille.fr).

Quel que soit mon choix concernant l'exploitation de l'enregistrement, mon nom de famille, mon adresse postale, mon adresse email et mon numéro de téléphone ne seront connus que de Nassima TOUHAMI et de Perrine GENTILLEAU-LAMBIN encadrante du mémoire. L'utilisatrice de l'enregistrement s'engage à faire le nécessaire pour sécuriser le stockage de l'enregistrement sur ses outils de travail (ordinateurs, disques durs externes chiffrés, etc.) et à utiliser l'enregistrement dans le respect de ma personne.

J'accepte que l'enregistrement audio soit utilisé par Nassima TOUHAMI étudiante à l'Université de Lille, dans le cadre de son travail de mémoire. Elle détruira l'enregistrement au plus tard un an après la soutenance de mémoire.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
---	---

Je demeure libre de revenir sur mes choix en contactant Nassima TOUHAMI ou le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Lille et en signant un avenant à cette autorisation.

Fait leà....., en deux exemplaires originaux.

Signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Annexe 5 : Guide d'entretien**GUIDE D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS**

Questionnaire d'entretien :

QUESTION PRINCIPALE	QUESTION COMPLEMENTAIRE
1. Dans quelle région de France exercez-vous ?	
2. Quel est votre mode d'exercice ?	
3. Comment définiriez-vous la notion d'enfant allophone ?	<i>*Si définition incomplète ou inexacte je rappelle l'acception du mot « allophone » à l'issue de la réponse de l'orthophoniste pour être sûr de la bonne compréhension des questions suivantes, et pour ne pas laisser l'orthophoniste avec une définition erronée.</i>
4. Parlez-vous une ou d'autres langues que le français ?	4.1 Si oui laquelle/lesquelles
5. Accueillez-vous beaucoup d'enfants allophones dans votre pratique ?	
6. De votre point de vue personnel, que diriez-vous de la prise en charge de ces enfants ?	6.1 Qu'éprouvez-vous face à ces enfants, quel est votre ressenti face à cette prise en charge ?
7. Avez-vous vécu des difficultés dans la prise en charge d'un enfant allophone ?	7.1 Si oui, où se situaient les difficultés ?
8. Comment qualifieriez-vous le partenariat parental avec un enfant allophone ?	8.1 Avez-vous rencontré des difficultés dans l'échange avec les parents ? (si oui lesquelles)
9. Vos objectifs thérapeutiques sont-ils différents de ceux que vous pourriez fixer avec un enfant francophone ?	9.1 Si oui pourquoi ?
10. Vous arrive-t-il de créer ou d'adapter du matériel pour vos patients allophones	10.1 Si oui quoi ?
11. Ressentez-vous des besoins quant à l'évaluation et à la prise en charge des enfants allophones ?	11.1 Avez-vous des choses à ajouter ?

Annexe 6 : Tableau de préparation des participantes aux entretiens-semi directifs

	Date d'obtention du CCO	Région d'exercice	Mode d'exercice
Orthophoniste A	2005	Hauts-de-France	Libéral
Orthophoniste B	2015	Île-de-France	Libéral
Orthophoniste C	1995	Île-de-France	Libéral
Orthophoniste D	1984	Île-de-France	Libéral

Annexe 7 : Questionnaire aux orthophonistes

Lettre d'information en amont du questionnaire

Bonjour,

Je suis Nassima TOUHAMI, étudiante en 5e année d'orthophonie. Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études, je réalise un questionnaire sur la prise en charge en langage oral chez les enfants allophones. Il s'agit d'une récolte de données ayant pour but d'établir un état des lieux de la prise en charge en langage oral des enfants allophones en orthophonie.

Si vous le souhaitez je vous propose de participer à l'étude. Pour y répondre vous devez être orthophoniste en exercice et prendre ou avoir déjà pris en charge des enfants allophones. Ce questionnaire est facultatif, confidentiel et il vous prendra environ 10 minutes. Ce questionnaire n'étant pas identifiant, il ne sera donc pas possible d'exercer ses droits d'accès aux données, droit de retrait ou modification. Pour assurer une sécurité optimale vos réponses ne seront pas conservées au-delà de ma soutenance de mémoire. Ce questionnaire fait l'objet d'une déclaration portant le n° 658163 au registre des traitements de l'Université de Lille. Pour toute demande, vous pouvez contacter le délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : dpo@univ-lille.fr. Sans réponse de notre part, vous pouvez formuler une réclamation auprès de la CNIL.

Je vous remercie chaleureusement pour votre contribution !

IMPORTANT : Le questionnaire suivant est **exclusivement destiné** aux orthophonistes prenant ou ayant pris en charge:

- Des enfants dits "allophones nouvellement arrivés en France". (enfants nés à l'étranger ayant migré en France). OU
- Des enfants n'ayant pas été exposés au français avant l'âge de 3 ans (âge d'entrée à l'école) qu'ils soient nés en France ou non. * *Le fait que les enfants n'aient pas été exposés au français peut se traduire par un contexte non-francophone à la maison ou à une naissance dans un pays étranger de parents non-francophones.* Il y a 25 questions dans ce questionnaire.

Avant propos : En premier lieu, pourriez-vous décrire en quelques mots ce qui vous vient à l'esprit lorsque l'on parle de prise en charge d'un enfant allophone :

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES

1. Quelle est l'année d'obtention de votre diplôme d'orthophoniste ?

2. Quel est votre mode d'exercice ?

- Libéral
- Salarial
- Mixte

3. Quelle est votre région d'exercice ?

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Grand Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Martinique Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

2. VOS FORMATIONS

4. Au cours de votre formation initiale, avez-vous reçu un enseignement sur la thématique des enfants allophones ?

- Oui
- Non

5. Avez-vous été formé.e à l'évaluation et à l'accompagnement d'enfants de culture étrangère ?

- Oui
- Non

6. Connaissez-vous des formations concernant le bilan et la prise en charge des enfants allophones ? Si oui lesquelles ?

7. Avez-vous connaissance de la littérature scientifique concernant l'évaluation et la prise en charge d'enfants allophones ? (si oui pouvez-vous préciser)

8. Parlez-vous une ou d'autres langues que le français ? (si oui laquelle/lesquelles)

3. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET RESENTI FACE AUX ENFANTS ALLOPHONES

Rappel de définition : ALLOPHONE : Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve. (Dictionnaire, Le Robert)

9. A quelle fréquence prenez-vous en charge des enfants allophones ?

- Très souvent
- Régulièrement
- Occasionnellement

10. Quel est votre ressenti personnel sur la prise en charge des enfants allophones ? Diriez-vous qu'elle est :

- motivante
- instructive
- intéressante « suscite la curiosité »
- déstabilisante
- intensive
- exigeante
- aucune réponse ne s'applique

11. Quel(s) sentiment(s) avez-vous déjà ressenti(s) face à cette prise en charge

- challenge
- envie
- peur
- anxiété
- agacement
- aucune réponse ne s'applique

12. Avez-vous rencontré des difficultés dans l'échange avec les parents du patient ? (si oui lesquelles)

4. BILAN ORTHOPHONIQUE

13. Quels sont les pays d'origine de vos patients allophones ? Veuillez saisir les trois pays les plus représentés dans votre pratique.

14. Lors d'un bilan initial les parents de votre patient sont-ils présents (hors du temps d'anamnèse) ?

- Oui
- Non

15. Quels sont les outils que vous utilisez pour le bilan de l'enfant allophone ?

- tests classiques monolingues normés (ex : ELO, Kikou 3-8...)
- grilles d'observation clinique
- questionnaires parentaux
- autres

16. A propos des tests normés, vous arrive t-il de les adapter au profil linguistique de votre patient ? Si oui pourriez-vous décrire en quelques mots les adaptations que vous en faites.

17. Quels sont les domaines que vous évaluez, et à quelle fréquence ?

	Jamais	occasionnellement	régulièrement	systématiquement
Phonologie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lexique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Morphosyntaxe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Récit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pragmatique du langage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres domaines (ex : raisonnement non langagier)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5. PRISE EN CHARGE ET PARTENARIAT PARENTAL

18. Quels sont les domaines linguistiques que vous prenez en charge avec vos patients allophones

- phonologie
- lexique
- morphosyntaxe
- récit
- pragmatique du langage

19. Concernant le partenariat parental dans ce type de prise en charge, quelles sont les actions que vous menez avec la famille du patient ?

- Faire participer les parents aux séances
- Prêter du matériel thérapeutique
- Autre

20. Pourriez-vous décrire en une phrase votre vision du partenariat parental dans la prise en charge d'un enfant allophone ?

21. Utilisez-vous des solutions de communication alternative adaptées au profil de votre patient ?

- Je n'utilise pas de moyen de communication alternative
- Gestes
- Pictogrammes
- Autre

22. Vous arrive t-il de concevoir du matériel thérapeutique adapté à la langue et à la culture de votre patient ?

- oui, systématiquement
- oui, régulièrement
- oui, occasionnellement
- non, jamais

6. DEMANDES ET BESOINS

23. Avez-vous des demandes ou des besoins concernant l'évaluation des enfants allophones ? Si oui pouvez-vous les décrire en quelques mots

24. Avez-vous des demandes ou des besoins concernant la prise en charge des enfants allophones ? Si oui pouvez-vous les décrire en quelques mots.

Annexe 8 : Paroles d'orthophonistes (extraits des entretiens semi-directifs)

Thème du partenariat parental

A : Pour moi la grande difficulté c'est par rapport aux parents, quand les parents ne parlent pas français je trouve que c'est difficile de faire passer des messages. Il y a un autre truc aussi, c'est que la difficulté elle est aussi que les parents sont très honteux de pas bien parler français. Souvent j'essaie, toujours, enfin de plus en plus, rien qu'au moment du bilan j'essaie de dire à un moment donné que c'est super qu'il parle une autre langue qu'il a de la chance, que moi il a fallu que j'apprenne tout à l'école, et que lui il a deux langues parfois trois langues ! Mais, y a quand même cette culpabilité cette honte de parler cette langue qui est pas valorisée quoi. Ici c'est souvent l'arabe, c'est pas valorisé du tout, le kabyle, le berbère c'est mal vu aussi.

Thème du partenariat parental

N : Donc les difficultés liées à la barrière de la langue cela constitue un frein pour vous ? Pour donner une place importante au partenariat parental ?

A : Oui oui oui ! C'est dur d'un autre point de vue, par exemple j'ai un petit, j'ai du mal à savoir comment il se débrouille à l'école, comment ça se passe dans d'autres endroits est-ce qu'il progresse ou non. Parce que j'arrive pas à discuter avec les parents. Eux ils parlent russe ou tchéchène à la maison, il y a une grande sœur qui parle bien le français mais c'est pareil je peux pas mettre la main dessus comme ça (rires).

Thème du partenariat parental

N : Justement, comment qualifiez-vous le partenariat parental avec un enfant allophone par rapport à l'enfant francophone ?

C : Oui, alors déjà il y a la culture. C'est vrai qu'il y a la culture, c'est pas tout à fait la même culture, la même éducation les mêmes principes éducatifs... En gros d'une communauté à l'autre ça peut être très différent. Se comprendre, comprendre les messages et même une fois qu'elle a compris et que c'est traduit, est ce que ça va passer dans la famille ?

N : La communication, transmettre les infos c'est le plus complexe ?...

C : Oui oui c'est le plus compliqué.

Thème des expériences et des ressentis

N : De votre point de vue personnel que diriez-vous de la prise en charge de ces enfants, qu'est ce qui vous vient à l'esprit ?

D : Alors déjà j'ai un questionnement parce que c'est vrai que parfois on a l'impression de faire de l'apprentissage du français alors que si ces enfants avaient été exposés plus tôt par exemple à la crèche peut-être qu'on aurait pas eu besoin d'intervenir euh...Ce qui est difficile pour moi c'est pas forcément la prise en charge de l'enfant c'est plutôt la communication avec les parents.

Thème des expériences et des ressentis

N : Par rapport aux difficultés, en avez-vous éprouvé dans cette prise en charge ?

B : Énormes difficultés, parce que pour moi déjà c'est un dépassement continu, ne maîtrisant uniquement le français, j'étais vraiment obligée de passer par le dessin, de passer par la gestuelle de passer par des images, après je me suis beaucoup appuyée sur les parents pour les bilans. Je faisais passer les bilans en français, mais je demandais aux parents de me dire si dans la langue d'origine c'était ok, et pareil, j'essayais de quand même demander si les sons étaient bien en place. J'essayais de donner des images aux parents du style une pomme, je demandais si il y en avait dans la langue d'origine et comment on pouvait le dire...Et j'essayais d'entendre si l'enfant arrivait à répéter ce que son parent lui disait. Mais pareil, ici aussi j'étais hyper biaisée parce qu'il y a certains sons que je n'entends pas. Notamment je repense à l'égyptien, y a des sons un peu glottaux qui ne sont pas dans le phonétisme français.

Thème de l'adaptation des outils thérapeutiques

N : Vous arrive t-il de créer du matériel ?

C : ça peut arriver mais davantage d'adapter. Mais c'est pas différent des autres enfants sauf que j'insiste plus sur le vocabulaire et la syntaxe. La syntaxe c'est important parce que si ça ne parle pas français à la maison, il y a toujours des problèmes et puis même parfois, il est mieux que les parents ne parlent pas français parce qu'ils vont transmettre des mauvaises structures de phrases. Mais c'est quand même bien justement par rapport au partenariat avec les parents, d'avoir des parents qui prennent des cours d'alphabétisation comme ça ils montrent un peu l'exemple à leurs enfants qu'on peut apprendre à tout âge. Et puis comme ça ils s'entraident aussi ! J'avais eu ça aussi avec une maman, avec la petite sri-lankaise, c'était ça...l'enfant était stimulé parce que sa maman apprenait aussi en même temps. Et ah oui ! J'ai un souvenir aussi avec elle, c'était l'usage de la télé, elle regardait beaucoup la télé en anglais et je lui ai dit « regarde un peu la télé en français aussi, ça peut t'aider ». Parce qu'eux ne parlaient pas du tout français, ils parlaient surtout anglais et singalais et donc elle, la télé ça l'a aidée. Pour eux la télé ça été bénéfique (Rires).

Thème des besoins

D : Je pense qu'il faudrait vraiment qu'on ait une notion de la langue d'origine des gens ...Ce qui nous manque vraiment c'est de savoir comment fonctionne la syntaxe dans ces langues, comment fonctionne ne serait-ce que le féminin et le masculin. Comment fonctionnent les terminaisons de verbes et en fait ça pourrait être super utile d'avoir des fiches résumées des différentes langues ne serait-ce que bah lingala chez les africains, le sri-lankais, le polonais voilà, il y a des langues qui sont indo-européennes avec une syntaxe qui se ressemble mais euh par exemple je sais que le roumain qui ressemble pourtant beaucoup au français, et bien il y a tout de même je sais, pas de féminin ni de masculin.